

2^e année de master et master 60 crédits

Projet de Travail de Fin d'Études

Structure du document à remettre au secrétariat des masters au plus tard le 30 novembre de l'année au cours de laquelle le TFE sera déposé

1. Identité de l'étudiant

Nom, prénom, programme et année d'étude.

2. Type de mémoire

(classique, recherche-crédation)

Dans le cas d'un mémoire de recherche-crédation : veuillez compléter le tableau et le dossier de production en annexe.

3. Titre (provisoire)

Le titre constitue la carte d'identité en même temps que la carte de visite du travail en cours. L'intitulé définitif figurera sur le diplôme, d'où l'importance de l'arrêter avec soin, en visant la clarté et la concision et en évitant les titres trop longs, les titres en forme de question, les titres imprécis ou ambigus, etc. Un sous-titre est souvent bienvenu afin de compléter ou de préciser un titre trop général.

4. Nom(s) et signature(s) du promoteur et du co-promoteur éventuel

Sans signature, l'approbation du/des promoteurs n'est pas effective et le projet n'est pas recevable.

5. Objet

L'objet de la recherche se compose de tout ce qui sera soumis à l'analyse. Il peut être :

- un ***terrain*** d'investigation déterminé avec précision dans la réalité sociale, économique, politique, culturelle, etc., sur lequel sera collecté, par différents moyens, un ensemble de données soumises à l'analyse ;
- un ***corpus*** (au sens large du terme) de documents (écrits, filmiques, audiovisuels ou de tout autre nature) clairement circonscrit ;
- une ***question théorique*** déjà débattue dans la littérature scientifique s'y rapportant, et dont « l'état de la question » constitue le point de départ de la recherche.

6. Problématique

La problématique se compose d'un ensemble de questions théoriques auxquelles des réponses ne peuvent être trouvées qu'à la faveur d'une recherche approfondie et de l'analyse de l'objet choisi. Cette recherche doit impérativement présenter un caractère d'*originalité* : il est inutile de poser des questions maintes fois traitées dans la littérature théorique, critique ou historique. Il convient au contraire d'adopter un point de vue inédit, susceptible d'apporter un *supplément de connaissance* relativement à l'objet analysé.

7. Cadre théorique et perspective méthodologique

La recherche devra être entreprise dans un cadre théorique et selon une méthodologie déterminée clairement légitimés par la littérature scientifique. Le choix de telle ou telle visée méthodologique aura forcément des répercussions directes sur les résultats de l'analyse. Il est rappelé ici que la recherche en bibliothèque (par exemple) ne constitue en rien une méthode : il s'agit tout au plus d'un *moyen*.

8. Première hypothèse de travail

Pour rappel, une hypothèse est une réponse possible à la question posée et devant encore être vérifiée. À ce stade de la recherche, une hypothèse en bonne et due forme n'est peut-être pas encore formulable. Néanmoins, il est utile de tenter d'en formuler une afin de se doter d'une marche à suivre et de donner une direction à son travail.

9. Programme de travail au cours de l'année

Il est recommandé de bien planifier son travail en tenant compte des cours qui doivent encore être suivis, des travaux à rendre dans le cadre de ces cours et du stage à réaliser en dernière année.

10. Bibliographie

Le projet contiendra une bibliographie (présentée selon les règles en vigueur) des principaux ouvrages et articles de référence dont l'étudiant fera usage dans le cadre de son travail.

Rappel : ce projet permettra au jury restreint de constituer le comité de lecture (promoteur + deux lecteurs). Dans ce but, le jury devra déclarer le projet recevable. Un projet jugé non recevable devra être revu et corrigé et déposé au secrétariat au plus tard **fin février**.